SANTÉ Une conférence de l'Université populaire à l'auditorium du collège Anthonioz-de Gaulle

Schizophrénie : le témoignage d'Irène

Mercredi, l'Université populaire organisait la première conférence d'un cycle prévu pour se dérouler chaque mois à l'auditorium du collège Geneviève Anthonioz-de Gaulle. En préambule à ses échanges avec l'intervenant, le public a pu voir le film "Les voix de ma sœur". Dans ce documentaire, Irène Philippin se raconte et nous invite à pénétrer au cœur de son quotidien et surtout de sa souffrance, au rythme de la pathologie dont elle est atteinte : la schizophrénie.

Un témoignage particulièrement bouleversant. D'abord parce qu'Irène est filmée par sa propre sœur, réalisatrice, Cécile Philippin, qui donne aussi la parole à la famille. Le spectateur entre alors dans l'intimité du cercle familial dont on mesure combien le soutien est primordial.

Le film "Les voix de ma sœur" sur les maladies psychiques a été projeté en préambule des débats mercredi soir. Photo DR

« La volonté de déstigmatiser cette maladie »

« Dans toute cette histoire, j'ai de la chance : j'ai une famille », confie Irène. L'analyse lucide de sa maladie, le recul dont elle est capable par rapport à ses effets, son sens de l'humour parfois, sa sincérité, sa volonté de ne rien occulter de ses maux qui l'ont conduite à cinq hospitalisations à l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, la rendent touchante.

À l'origine de ce projet filmique, il y a « la volonté de déstigmatiser cette maladie », explique Colette Pessey, présidente départementale de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM). Soutenir les familles, les aider à accompagner leurs proches en souffrance, à admettre leur maladie : telles sont, brièvement résumées, les missions de cette association.

« Il y a un long cheminement à faire autant pour la famille que pour le malade avec le personnel médical avant d'admettre le diagnostic. » De guérison, on ne parle pas ; mais plutôt de rétablissement, avec des phases potentielles de rechute. « Mais la réhabilitation de la personne malade ne peut se faire que si elle est accompagnée et bénéficie d'un environnement qui la porte », souligne Colette Pessey.

Le message transmis par Irène et lu à sa demande après la projection, va dans ce sens : « Le film repose sur la parole qui doit circuler à l'intérieur d'une alliance solide. S'il vous plaît, ne mettez pas vos proches, malades, à l'écart. Moi-même, oser parler devant ma famille m'a donné la force pour continuer à vivre avec ma maladie. »

Fabienne BOISIER

Colette Pessey préside l'Union départementale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques qui veut faire changer le regard sur les personnes en fragilité psychique. Photo DL/F.B.

REPÈRES

LA SCHIZOPHRÉNIE

■ L'Inserm définit la schizophrénie comme un trouble appartenant à la catégorie diagnostique des psychoses délirantes chroniques ; elle est principalement marquée par des idées délirantes, reflet d'une perte du contact vital avec la réalité, et une dissociation, véritable dislocation de la vie psychique (cognitive et affective).

CONTACT DE L'UNAFAM EN HAUTE-SAVOIE

■ Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques Haute-Savoie, 6 bis place aux Bois à Annecy.
Tél. 04 50 52 97 94.
Site Web : www.unafam.org